

CHAMPIONNAT TERRITORIAL DE TENNIS DE TABLE
BENJAMINS / MINIMES / CADETS / JUNIORS
MERCREDI 03 AVRIL 2019 à LA ROCHE/FORON (74)

LIEU : Complexe Sportif Labrunie - 990, Avenue de la Libération – LA ROCHE SUR FORON

ACCES : Pour une arrivée par l'autoroute depuis Annecy : prendre Sortie n°19

direction centre ville, faire 500 m environ, par l'avenue de la libération (sommets de la ville).

A hauteur de la pancarte d'entrée de ville, à gauche, vous trouvez le gymnase, en renforcement.

Attention, les cars ne peuvent pas entrer sur ce parking (hauteur limitée).

Stationnement du car par exemple dans l'avenue de la Libération-Route de La Roche après avoir fait demi-tour au 1er rond point.

- **HORAIRES :**
 - 10h00** – Pointage – Mise en place des rencontres
 - 10h30** – Début du championnat par **équipe**
 - 13h00** – Début du championnat **individuel**
 - 16h30** -- Récompenses

Collation midi offerte par l'UGSEL 74 aux enseignants présents.

Téléphoner du car les absents à Didier GERVAIS 06 52 84 23 89

- **LICENCE UGSEL OBLIGATOIRE** + Licence FFTT au 1er janvier (phase 2) pour les joueurs classés
Chaque joueur devra poser sa licence sur la tables de marques avant tout match (Cf Article 4 du règlement TT). Elles seront vérifiées. En cas de non présentation, l'élève pourra participer aux matchs de poule. . (Cf article 6 du règlement intérieur de l'UGSELDs)

- **Constitution de la commission technique**

Comité Isère et Juge Arbitre	Comité Haute Savoie	Comité Drôme Ardèche
GERVAIS Didier	BICH Mélanie	PONSARD Mathieu

- **Constitution du Jury d'appel**

Le (la) délégué(e) de la CTT	Président du comité d'organisation ou son représentant	Le Président(e) du territoire ou sa directrice
GERVAIS Didier	AMIOT Cédric	DEPRAZ Isabelle

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !

UGSEL - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique

19 avenue des maquis du grésivaudan – 38 700 LA TRONCHE

Tél.04 76 44 29 25 - Fax : 04 76 44 56 11 – Courriel : ugselds@ugsel38.org – Site : ugselds.free.fr

- **RAPPEL DU REGLEMENT:**

- * Un **championnat par équipes "Elite"** pour les jeunes filles des catégories benjamines/minimes (catégorie unique), cadettes/juniors (catégorie unique) et pour les jeunes gens des catégories benjamins, minimes, cadet/juniors (catégorie unique).

- * Un **championnat par équipes "Promotionnel"** pour les benjamins, les benjamines, les minimes filles et minimes garçons **non classés ou dont le classement n'a jamais dépassé 549 points FFTT**, y compris les saisons antérieures. (un joueur ayant 550 pts doit jouer en Elite)

- * **En individuels** : un championnat "Elite" pour les BMF, CJF, BG, MG, CJG

- Un championnat "Promotionnel" pour les BF, MF, BG et MG **non classés ou dont le classement n'a jamais dépassé 549 points FFTT**, y compris les saisons antérieures. (un joueur ayant 550 pts doit jouer en Elite)

- **L'usage de la colle est interdit.**

- **QUALIFICATIONS** suite aux compétitions de comités (La Drôme Ardèche a double quotas)

- **En équipe** : 1 équipe par catégorie

- **En Individuels** : les 3 premiers en Promo BG, MG, BF, MF et Elite BG, MG
les 4 premiers en Elite BMF, CJF, CJG

Inscription obligatoire sur USPORT des qualifiés individuels et équipe à la compétition de territoire avec nombre de points FFTT (de janvier 2e phase) des élites par les comités.

Préciser dans la colonne performance, puis cliquer sur modifier, le classement lors de la compétition de comité et pour les élites le classement FFTT, **avant le vendredi 29 mars à 12h.**

CF article 1 Tous les participants à ces divers championnats doivent être licenciés obligatoirement avant le premier championnat de comité lorsqu'il a lieu et/ou le championnat de territoire.

- Il appartient à chaque enseignant de **vérifier la liste des ses qualifiés sur Usport/** Liste des inscrits en compétition / Championnat : sélectionner Tennis de Table / puis sélectionner territoire Dauphiné Savoie/ Filtrer. S'il manque des élèves merci de le signaler avant vendredi 29 mars à 11h à vos comités.

- De **supprimer les élèves forfaits** avant le lundi 1 avril à 12h

Merci de retourner **vos résultats** (classement) **et les qualifiés à l'UGSEL DS** ugselds@ugsel38.org et à **Didier GERVAIS** didier.gervais5@free.fr avant le vendredi 29 mars à 12h.

RAPPEL - Tenue exigée :

- Short (au dessus du genou)

- Chaussures propres et différentes de celles portées à l'extérieur (vérification par le gardien)

- Maillot de club interdit

- Maillot de l'établissement pour les équipes

- Les balles ne sont pas fournies chaque AS apportent ses balles.

- **QUALIFICATIONS POUR LE CHAMPIONNAT NATIONAL (13), 14 ET 15 MAI 2019 A ST BRIEUC (22)**

- * **Individuels**- les - 3 premiers en Promo BG, MG, BF, MF et Elite BG, MG

- les 4 premiers en Elite BMF, CJF, CJG

- * **Equipe**: La 1ère équipe du territoire par catégorie.

- **Quotas supplémentaires pour 2019** : - 3 Garçons en individuel Elite,

- 1 Garçons en individuel Promo

- 1 équipe Elite Garçons

Didier GERVAIS (Responsable Territorial de Tennis de Table)

ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !

UGSEL - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique

19 avenue des maquis du grésivaudan – 38 700 LA TRONCHE

Tél.04 76 44 29 25 - Fax : 04 76 44 56 11 – Courriel : ugselds@ugsel38.org – Site : ugselds.free.fr